

BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE

Siège social : MAISON PABLO NERUDA - 66 rue du 4-Septembre - 13200 ARLES

Deuxième série — N° 33 Prix 5 F.

Bulletin trimestriel - Juin 1979

THEODOSIUS MAJOR (a).



THÉODOSE I^{er} LE GRAND

Empereur romain (379 à 395 ap. J.C.)

fit d'Arles sa résidence hors d'Italie en 385 ap. J.C.

Sommaire

Éditorial	page 1
Arles à l'époque classique L'architecture publique au XVIII ^e siècle (suite)	page 3
Le collège Frédéric Mistral d'Arles (1907-1977)	page 8
Les belles Arlésiennes vues par un jeune Toulousain en 1861	page 13
Reneissenço	page 14
Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence	page 16
Les mendiants de la Charité d'Arles (1721-1731)	page 22
Le B.-D.-R. – Ce petit train	page 26

ÉDITORIAL

Notre association a déployé une grande activité au cours du second trimestre de la présente année.

Il y a eu avant tout l'exposition sur le costume d'Arles dans la très belle salle de la Maison Pablo Neruda. Inaugurée le 30 mars, elle a totalisé quinze permanences entre le 2 et le 30 avril dont 6 réservées aux visites scolaires. Son succès a dépassé celui de l'an dernier.

Il nous faut féliciter et remercier M. CHAUVET ainsi que tous les membres de la « commission du costume » qui ont pris part à la préparation de cette exposition, notamment Mme NIEL à qui nous devons les cartes d'invitation et les très belles affiches publicitaires éditées à cette occasion.

Cette exposition groupait de somptueuses pièces du costume de l'Arlésienne et du vêtement masculin provençal. On pouvait y voir également de nombreux échantillons de tissus dont beaucoup à des prix modérés prouvant ainsi que le costume traditionnel féminin est accessible à beaucoup de nos dames et jeunes filles.

Ajoutons que les cours de coiffures ont connu un égal succès. Nos remerciements vont aux dames qui les ont assurés bénévolement.

Ainsi les « Amis du Vieil Arles » ont été à nouveau fidèles à leur mission de défense et de conservation des traditions de notre ville.

Le 2 avril trois membres de notre bureau ont été reçus par monsieur le maire d'Arles à qui ils ont fait part des questions soulevées par nos adhérents et qui relèvent de la compétence de la municipalité. Cette entrevue a porté notamment sur :

- le nettoyage des berges du Rhône dans sa traversée de la ville ;
- le projet d'érection d'une table d'orientation sur le terre-plein de la place de Notre- Dame la Major ;
- la circulation automobile dans la ville et l'extension de la zone piétonne ;
- les travaux de restauration des monuments de la ville ;
- l'attribution d'une aide financière à la réhabilitation du patrimoine privé arlésien (restauration des façades intéressantes de la vieille ville).

Toutes ces questions vont être étudiées par la municipalité, monsieur le maire ayant réservé un accueil très favorable à nos propositions.

Les travaux de fouilles à l'église Saint-Blaise par les membres de notre « Section Jeunes » ont continué. En outre la façade et la toiture de ce monument ont été débarrassées des plantes qui les avaient envahies.

Par ailleurs des visites commentées de cette très ancienne église ont été organisées les samedis après-midi. Le 31 mars une cinquantaine de personnes du « troisième âge » y a été accueillie. Nous félicitons et remercions messieurs GARAGNON, MULLER et RENSCH qui assurent la continuité de cet important chantier et les visites en cause.

Le 29 avril a eu lieu la visite du vieux Saint-Rémy. Plus d'une cinquantaine de personnes assistaient à cette visite commentée par M. Marcel BONNET, majoral du Félibrige. Un article détaillé de cette manifestation paraîtra ultérieurement dans ce bulletin.

Le président

R. VENTURE.

À la demande de nombreux adhérents, nous avons réédité les numéros 1 - 2 et 3 de notre bulletin.

Les personnes habitant Arles et les environs pourront se les procurer à notre permanence des samedis après-midi entre 15 et 17 heures, Maison Pablo Neruda (entrées rue du 4 Septembre et rue du Grand Prieuré).

Nos adhérents résidant hors d'Arles sont invités à joindre à leur commande un chèque postal ou bancaire, les prix de cette réédition étant les suivants : Le numéro : 15 Francs - Les 3 numéros (1-2 et 3) : 40 Francs. Plus pour les frais d'expédition 1,40 F. pour un bulletin et 1,80 F. pour 3 bulletins.

Les adhérents n'ayant pas encore effectué le versement de leur abonnement (20 F.) pour l'année 1979 sont priés de s'en acquitter dans les meilleurs délais s'ils veulent recevoir les prochains numéros de notre bulletin.

ARLES A L'ÉPOQUE CLASSIQUE*

L'ARCHITECTURE PUBLIQUE AU XVIII^e SIÈCLE (suite)

IMBERT Pierre – géomètre

Biographie :

Le 6-10-1681, mariage entre Pierre Imbert, fils de feu Louis, et Jeanne Coste. GG 147, Sainte-Anne, f°395.

Le 23-10-1708, mariage entre Jean-Baptiste Imbert M^e menuisier âgé d'environ 25 ans fils de Pierre Imbert, arpenteur juré et menuisier, et de feu Jeanne Coste et Marguerite Fourtier, fille d'un chapelier d'Arles. GG 136, Saint-Martin, 1708, f°31.

Le 22-5-1720, sépulture de « Pierre Imbert, maître arpenteur âgé de soixante et dix ans ». GG 150, Notre Dame de la Principale, f° 103.

Travaux :

1696. Le 26 mai, mandat de 18 l. à Pierre Imbert, maître menuisier et arpenteur juré « pour ses vacations pour lestime du puits a roue des salin de la communauté » CC 716, n°28.

Le 30 novembre, mandat à Pierre Imbert « pour ses vacations pour lestime des bateaux ». Ibid. n°352.

1703. Le 24 mars, mandat de 9 l. 10 s. au même pour estime de maisons. CC 722 n°304.

1704. Le 6 avril, mandat de 7 l. à « Pierre Imbert, géomètre et arpenteur, pour avoir fait un devis estimatif et le plan du bastiment que la ville doit faire construire sur le tenement de la grande pounche, ensemble lestime des matériaux de la maison que la Cté possède proche leglise St-Lucien qui doit estre démolie pour y construire la hale ». CC 724, n° 4.

1706. Le 15 mars, mandat de 34 l. 4 s. au même pour la surveillance des travaux de la chaussée du Trébon. Ibid. n°238.

1715. Le 24 mars, mandat de 5 l. 3 s. à « Pierre Imbert, arpenteur juré pour son rapport sur lisle dicte de lamerique » 3 CC 734 n° 311.

1716. Le 4 novembre, mandat de 24 l. à Pierre Imbert, arpenteur, pour ses vacations. CC 736 n°144.

1717. Le 16 janvier, mandat de 6 l. à Pierre Imbert « pour ses vacations et rapports par luy faicts et lautre par Jacques Imbert son fils contenant un devis des réparations a faire au chemin de crau ». Ibid. n°204.

(*) C.F. bulletin n°32 page 3.

1718. Le 12 avril, mandat de 100 l. à Pierre Imbert et Brissy, arpenteurs pour arpentages divers et cannages des maisons de la ville. CC 740 n°6.

1719. Le 30 septembre, mandat de 4 l. à Pierre Imbert « pour jaugeage des glacières de la ville ». CC 742 n°115.

Rapport du même pour les réparations à faire au pavé de Marché neuf. Ibid. n°127.

1720. Le 27 juin, mandat de 45 l. à Jean-Baptiste et Jacques Imbert « fils et héritiers de feu Pierre Imbert, M^e arpenteur, pour le travail fait par leur père selon « le rôle ci-joint » (cannages et arpentages) ». CC 744 n°58.

IMBERT Jacques — Architecte de la ville de 1728 à 1750

Biographie :

Le 26-11-1688, baptême de « Jacques Imbert, né le jour d'huy, fils de Pierre, maître menuisier, et de Jeanne Coste ». GG 148, Sainte-Anne, p. 73.

Le 16-12-1721, mariage de « Jacques Imbert, arpenteur juré âgé d'environ 32 ans, fils de feu Pierre Imbert, arpenteur juré, et de Jeanne Coset, et Marie Venier âgée de 24 ans », fille d'un maître serrurier d'Arles. GG 136, Saint-Martin, 1721, f°26.

Le 6-11-1750, « M^e Jacques Imbert, géomètre époux en secondes noces de dlle Catherine David, mort le 5 âgé de soixante deux ans, enseveli a notre dame la principale dans le tombeau de famille ». GG 152, Sainte-Anne, 1750, p. 37.

Travaux :

1722. Le 23 mars, mandat de 10 l. pour ses vacations (cubage de la glace, arpentages) CC 746 n°302.

1724. Le 23 mars, mandat de 6 l. pour vacations (alignements de façades) CC 747 n°251.

1727. Le 1^{er} janvier, mandat de 40 l. pour avoir fait une carte topographique du terroir de l'Eysselle et de ses confrants. CC 754 f°200.

1727. Le 4 mai, mandat de 40 l. pour sa carte du terroir de l'Eysselle. CC 755 n°17.

1728. Le 9 mars, mandat de 40 l. pour ses vacations. Ibid. n° 257. Le 31 décembre, mandat de 120 l. pour ses vacations. Plans et devis pour la Grande Poissonnerie (cf. Monogr. dét.).

1729. Le 31 décembre, mandat de 54 l. pour ses vacations (plans et devis pour la Halle aux hommes) (cf. Monogr. dét.).

1730. Le 12 août, rapport sur les murailles de la ville et les quais du Rhône. DD 28. N° 1, f°10.

Le 31 décembre, mandat de 140 l. pour ses vacations (Plans et devis pour la Maison consulaire) (cf. Monogr. dét.).

« Les 16 et 17 juin vaqué a faire un plan du parc du Roy a Trinquetaille pour l'envoyer a M. l'intendant. »

« Le 12 octobre étant party pour aller a l'embouchure du rosne pour en dresser le plan le vent contraire ma obligé a retourner 6 l. » CC 758 N°269.

1731. Plans et devis pour la Maison consulaire des marchands (cf. Monogr.dét.).

Devis pour l'agrandissement du corps de garde de la porte de la Cavalerie avec plan joint. DD 28. N° 1.

Le 16 novembre, rapport sur le pont à bateaux avec plan joint. DD 39.

Le 33 décembre, mandat de 220 l. pour ses vacations. (cf. la Maison consulaire et la Glacière de l'enclos St Antoine).

1732. Le 23 mars, devis pour carreler le dessus des tours de la porte de la Cavalerie. DD 28. N° 1 f°15.

Le 5 juillet, devis pour les réparations à faire aux murailles du quai du Rhône. DD 28. N° 1 f°21.

Le 30 décembre, mandat de 120 l. pour ses vacations (cf. La Halle aux hommes).

1733. Devis des réparations à faire au Magasin. DD 28 N° 8 fo 71. Devis des réparations à faire aux murailles de la ville. DD 28 N°1 f° 16.

Le 2 juin, devis des travaux à faire au prétoire de la justice de Trinquetaille. Enchères selon ce devis. DD 28 N°9.

Le 10 août, délibération du Conseil d'acheter des maisons pour la paroisse St Lucien pour en faire la maison curiate et agrandir la place suivant les plans et devis faits par le sieur Imbert architecte de la ville. BB 9111. f° 12.

Le 31 décembre, mandat de 250 l. pour ses vacations.

« Les 29 et 30 may et 2 juin vaqué aux plans et devis de l'agrandissement du magasin du pont et devis de la tour de trinquetaille pour y faire l'auditoire de la juridiction du lieu 16 l. »

« En juin et juillet pour l'agrandissement de la place et l'alignement de la façade de St-Lucien jay fait les plans généraux des maisons avec divers projets de reculat dressé des mémoires pour présenter au conseil et a Mgr l'intendant et fait des mémoires pour les façades a rebastir avec les devis nécessaires et fait plusieurs conférences pour cette affaire 60 l. » CC 761 n°262.

1734. Le 9 avril, devis pour l'agrandissement du corps de garde de la porte de la Cavalerie avec plan joint. DD 28. No 1 f° 22 et 23.

Le 11 septembre, devis des réparations à faire à la porte du Pont à bateaux DD 28. N° 1 f° 24.

Le 19 septembre, enchères pour le prix-fait de la porte du pont à bateaux selon le devis fait par le Sr Imbert architecte. DD 19 f°132.

Le 31 décembre, mandat de 299 l. pour ses vacations (vérification de comptes d'entrepreneurs, alignements, visites, réparations diverses, devis, etc.) CC 762 n°276.

1735. Le 31 décembre, mandat de 170 l. pour ses vacations (devis du plafond de la salle du conseil, cannage du pavé des rues, plan de la Camargue, cannages de divers travaux, alignements, etc.) CC 763 n°284.

1736. Devis pour les réparations à faire aux murs pour l'attache du câble du pont à bateaux. DD 28. N°8 f°72.

Le 31 décembre, mandat de 70 l. pour ses vacations (alignements, cannages, devis divers, visites, etc.) CC 764 n°158.

1737. Le 31 décembre, mandat de 80 l. pour ses vacations (réception des ouvrages de la Maison consulaire des marchands) CC 765 n°220.

1738. Plans et devis pour le collège (cf. Monographie détaillée).

1739. Le 16 mai, devis pour la construction d'une esplanade hors de la porte de marché neuf du côté de la Durance. Plan joint. DD 28 N°12 f^{os} 81,82.

Le 24 juillet, devis des réparations à faire à l'Esplanade de Marché neuf avec plan joint. DD 28 N°12 f°84 et CC 767 dép. extr. n°30 .

1740. Devis des travaux à faire au Pont de Crau. DD 28. No 4. Vacations de 1740 : « dans le mois de juillet vaqué à l'inspection et réparations faites aux colonnes antiques de la miséricorde 12 l. » CC 768. N°281.

1742. Le 10 décembre, rapport sur les toitures des bâtiments appartenant à la ville. DD 28. N°13.

Le 31 décembre, mandat de 106 l. pour ses vacations. Dans le rôle figure la réception des voûtes du Collège.

1743. Le 31 décembre, mandat de 78 l. pour ses vacations. CC 771 n° 227.

1744. Le 31 décembre, mandat de 87 l. pour ses vacations. « le 21. dudit mois jay été avec MM les consuls au grand jas des boeufs de la boucherie pour en voir le tout qui est ruineux dans la suite j'en ay pris les dimensions dressé un nouveau plan pour la rebatisse avec le profil et devis tant pour la maçonnerie que pour la charpente le tout 36 l. » CC 772 n°188.

1745. Le 31 janvier, enchères du prix-fait de la construction de la cabane des Salins selon le devis fait par le Sr Imbert architecte. DD 20 f°413.

Le 31 décembre, mandat de 138 l. pour ses vacations. CC 773 n° 229. « Devis et plans pour la reconstruction du Grand jas ou écurie des animaux destinés à la boucherie ». DD 42. No 22 (série de plans et coupes).

1746. Le 16 janvier, enchères de la construction du Jas de la Boucherie selon le devis fait par le Sr Imbert architecte de la ville. DD 20 f° 464.

Le 12 mars, devis des réparations à faire à la vieille tour de Trinquetaille qui sert à l'attache des câbles qui soutiennent le Pont à bateaux. DD 28. N. 8 f° 73.

Le 4 septembre, enchères de la construction du Pont de Barbegal selon le devis et plans faits par le Sr Imbert architecte de la ville. DD 29 f°491.

Au mois de juillet, « devis de la réfection du mur écroulé en face le prévost vis a vis les carmélites a marché neuf ». DD 28. N° 1 f°26. Dessin et plan du mur de la ville à rebâtir près la prévoté. Ibid. f° 27. Le 31 décembre, mandat de 250 l. pour ses vacations.

« Sur la fin du mois de février jay refait les plans élévations et devis du grand jas pour la boucherie quon a voulu agrandir 12 l.

« le 10 mars nivellé les fondements dud. jas et du depuis jusques en juillet jay vaqué à l'inspection générale de la batisse pendant 4 mois a 15 l. par mois 60 l.

« continuation d'inspection pendant la construction de la charpente et couverture tuilles 20 l.

« le 6° juillet plan et profil du rempart écroulé vis a vis la prévoté 12 l. «pendant les mois doctobre et de novembre inspection de la batisse du rempart de la prévoté 30 l. » CC 774 n°198.

1747. Le 7 septembre, mandat de 46 l. 13 s. 8 d. pour ses vacations. CC 775 n°97.

1748. Le 31 décembre, mandat de 120 l. pour ses vacations. CC 776 n°212.

1749. Le 16 août, mandat de 40 l. pour ses vacations. CC 777 n°133.

1750. Plans et devis pour l'exhaussement de la Tuerie. DD 42 No 23.

Le 31 décembre, mandat de 300 l. à Jean Imbert géomètre arpenteur pour les vacations de son père Jacques Imbert jusqu'au mois d'août 1749 et pour les siennes pendant l'année 1750. CC 778 n°201.

Jean BOYER

Conservateur en chef honoraire des musées nationaux

(à suivre)

Le collège Frédéric Mistral d'Arles (1907-1977) *

1920

M. le principal déclare qu'en raison des multiples fonctions qui lui incombent (direction du collège, direction de l'E.P.S., classe de philosophie, économat de l'internat), il lui est de plus en plus difficile d'assurer sa charge de surveillant général. En conséquence le B.A. demande la création d'un poste de surveillant général classé.

Conséquence de la guerre : la chaire d'allemand est supprimée. Il n'y a plus assez d'élèves, « cet enseignement a perdu presque toute sa clientèle », constate le B.A. Le B.A. remarque aussi que l'E.P.S. annexée attire par sa gratuité un nombre d'élèves de plus en plus important.

1921

L'Association sportive du collège est fondée le 15 octobre 1921. Elle donnera chaque année une fête annuelle à la Croisière.

1922

Le B.A. émet le vœu suivant : considérant la part prépondérante que la Terre d'Arles, ses mœurs, son langage ont prise dans l'œuvre de Frédéric Mistral,

Considérant que tous les personnages, toutes les scènes du poème immortel de Mireille s'inspirent de ces mœurs et de ce langage, qu'ils sont comme une émanation de ce coin de la Provence, préféré entre tous par le poète,

Considérant qu'il appartient à la ville d'Arles de retenir jalousement tout ce qui peut rayonner vers elle de cette œuvre glorieuse et la consacrer comme gardienne de ce patrimoine régional,

Considérant en outre qu'en offrant à F. Mistral l'hôtel de Laval où étaient logés les services du collège communal pour lui permettre d'y installer le Museon Arlaten, la ville d'Arles a rendu plus étroits encore les liens de famille qui la rattachaient à lui,

Émet le vœu que le nom de Frédéric Mistral soit donné au collège d'Arles et que soient affirmées ainsi, en même temps que la garde jalouse d'un patronyme glorieux, le choix fait des locaux de l'ancien collège pour être le Conservatoire de la vie et de la poésie provençale.

(*) C.F. N^{os} 30, 31 et 32.

1923

Une classe de 4^e année est créée à l'E.P.S... Pose d'une plaque commémorative où figurent les noms des anciens élèves du collège morts pendant la guerre 1914-1918, à l'initiative de l'Association amicale des anciens élèves.

1924

La gratuité de la surveillance est accordée par la municipalité aux élèves de l'E.P.S.

Le projet de transformation et d'agrandissement du collège, approuvé par le ministère en 1914, n'est toujours pas réalisé.

13 juillet : La distribution des prix a lieu exceptionnellement dans la cour du collège. La plaque « Collège Frédéric Mistral » apposée sur la façade est inaugurée à cette occasion.

1925

Ouverture d'une section commerciale à l'E.P.S.

1926

Le B.A. demande l'installation du téléphone dans l'établissement.

Le 18 décembre une explosion se produit dans le poêle de la salle de dessin. Le professeur M. Férigoule (1) pense qu'un élève du second cycle a dû jeter dans le poêle une balle de revolver. Même explosion le 20. L'enquête permet de découvrir que quatre élèves ont jeté dans le poêle des balles de carabine, calibre 6 mm.

1927

Le B.A. demande la création d'une chaire de dessin. M. Férigoule, statuaire, chargé de cet enseignement depuis 1897, a soixante cinq ans et est très fatigué.

Le téléphone est installé. Le chauffage central est entièrement refait.

- (1) Claude-André FÉRIGOULE, né à Avignon en 1863, mort à Arles en 1946, sculpteur. Élève de FALGUIÈRE à l'école des Beaux Arts où il fut admis avec le n° 1. Conservateur des musées d'Arles ; directeur de l'École de Dessin d'Arles (il succéda à Dieudonné en 1897) ; un des sept fondateurs du Museon Arlaten. Arles possède de nombreuses œuvres de FÉRIGOULE qu'il nous est impossible de citer. Mentionnons simplement le groupe des trois vieilles Arlésiennes sur son tombeau au cimetière de Trinquetaille, œuvre qui ne manque pas de sensibilité.

1930

La municipalité accorde la gratuité des fournitures scolaires aux élèves des classes primaires du collège.

Relèvement du prix de la pension, « la plupart des denrées ayant augmenté et les domestiques étant devenus beaucoup plus exigeants depuis la mise en application de la loi sur les assurances sociales ».

1931

Les élèves sont invités à ne pas utiliser de mots vulgaires, même en jouant.

Le C.D. constate que des inscriptions ordurières fleurissent sur les murs des cabinets. Il demande aux grands élèves, étant donné que des jeunes filles suivent les cours des classes terminales :

- 1) de se montrer respectueux et d'éviter l'emploi de toute réflexion désobligeante ou équivoque,
- 2) de ne pas rechercher la compagnie des jeunes filles pendant les récréations.

1934

Pourquoi les cours d'anglais sont-ils si souvent une pétaudière ? Il y a là un mystère qui mériterait d'être éclairci. Ce qui s'est passé le 28 février 1934 dans la classe de M. Lafoux, professeur d'anglais en est une preuve. Ce jour-là, l'élève René REYNAUD, de la classe de philosophie, attrape au vol une feuille de papier pliée en quatre que vient de lui lancer l'élève DAUPHIN. Cette feuille de papier est en fait la lettre confidentielle d'une jeune fille. M. Lafoux, qui a toujours eu, hélas, des problèmes de discipline, invite REYNAUD à lui remettre ladite lettre. Celui-ci refuse absolument et, joignant le geste à la parole, demande à M. LAFOUX s'il ne veut pas aussi son portefeuille. Il est mis à la porte définitivement.

1935

Agrandissement des locaux. Il s'agit de travaux extrêmement importants le long du boulevard Émile Combes. Une nouvelle salle est construite sur l'emplacement des anciens WC : elle servira à l'enseignement des sciences physiques ; c'est aujourd'hui la salle de technologie. Le rez-de-chaussée est prolongé jusqu'à la rue Condorcet et un premier étage est bâti.

L'élève CALED, de la classe de seconde A, à qui vient d'être infligé un devoir supplémentaire par M. GILLARDEAUX, répétiteur, déclare à haute voix en permanence que, si celui-ci est « fondu » il n'y peut rien. Vu son « état maladif » il n'est exclu que pour huit jours.

1936

La classe de M. LAFOUX, professeur d'anglais, est de nouveau un camp retranché. On s'y bat à coups de boules puantes. L'élève PLISSON Jean de 4^e B qui les a lancées, déclare les avoir achetées au Petit Bazar. (2)

1938

Cette année-là paraît le premier numéro du « Coup de Mistral », journal du collège ; il sera publié jusqu'en 1939 puis reparaitra en 1945 grâce à M. GILLARDEAUX, professeur adjoint.

1939

Le collège abrite jusqu'en 1940 le service sanitaire de l'armée. La Croix Rouge y installe un poste de secours dirigé par le Docteur DAUPHIN.

1940

Paul FERRANT, maître ouvrier (fer), professeur de l'E.P.S., mort au champ d'honneur (3).

1941

Paul BIASSE, professeur d'histoire, et Marcel LOURDIN, professeur de lettres, sont révoqués par le gouvernement de Vichy.

1942

Le 22 novembre comparait devant le C.D. l'élève Louis GAVILLA, de seconde année d'E.P.S. Il a volé aux soldats allemands, en stationnement devant l'établissement, une couverture de radiateur. GAVILLA manifeste des regrets de son acte, mais, dans une première déclaration, a juré de recommencer pour nuire aux Allemands. Il s'est flatté en outre de siffler et de chanter l'hymne national anglais devant les soldats allemands. Il est mis à la porte définitivement.

Lors du Concours de Comédie organisé par l'Académie d'Arles, une pièce inédite en un acte d'Yvan Audouard, professeur au collège, « Jeu de Massacre », remporte le premier prix.

(2) Se trouvait rue des Suisses. C'est aujourd'hui la Maison Universelle.

(3) Tué à Amiens le 20 mai 1940.

1944

Le C.D. constate que, bien que les dates des examens aient été avancées, « la présence des élèves dans les classes supérieures a été très satisfaisante, compte tenu des réquisitions inévitables pour le travail obligatoire ».

Le bombardement du 25 juin 1944 provoque des dégâts sérieux.

Une jeune fille élève du collège F. Mistral, Camille MAGNONI, après avoir pris une part active aux travaux de déblaiement, se porte volontaire pour le déminage.

1945

Élèves morts pour la France au cours de la guerre 1939-1945 :

Pierre MASSIAUX, élève de 1^{re}, engagé volontaire au 9^e Zouave, tombé en Alsace en 1944,

Jean ESCARIGUELA, élève de philosophie, tombé au maquis du Puy de Dôme,
Maurice BONNAFOUX, 3^e année d'E.P.S., tombé au maquis du Dauphiné,

Pierre MELOT, engagé volontaire au 9^e Zouave, tué en Alsace en 1945 (3).

Les élèves BON, MAGNAN et BONITEAU, de la classe de seconde, qui, le jour de la victoire, se sont échappés deux fois du cortège officiel, sont traduits devant le C.D.

Occupé par les troupes américaines, le collège est transféré, le 1^{er} octobre 1945 au collège de jeunes filles rue Ampère.

L'école primaire supérieure devient le collège moderne, administré par un sous-directeur. Le premier sous-directeur du collège moderne fut M. VASSAS. En 1947, il prendra le titre de directeur des études du collège moderne.

Le B.A. proteste contre la quantité insuffisante de charbon allouée au collège, 500 kg par mois, alors qu'il faut préparer les repas de plus de 60 personnes, chauffer 2 dortoirs et 3 salles d'étude.

1946

Le 8 mai, pour fêter l'anniversaire de la victoire, les externes du collège de garçons et du collège de filles font un monôme improvisé. Ils s'introduisent dans les deux internats. Les internes du collège de garçons se joignent au monôme.

(4) À propos de ces élèves morts pour la France, le conseil intérieur avait décidé en 1945 de donner leurs noms à des salles de classe du collège.

Le collège de garçons est toujours rue Ampère. Le 15 mai, le B.A. émet le vœu que la population scolaire et le personnel puissent réintégrer les locaux du collège de garçons à la rentrée d'octobre.

Octobre : 20 000 kg de charbon de chauffage sont attribués au collège (le collège avant la guerre en consommait 60 000).

Novembre : le principal « considérant les difficultés d'existence dans la région de Marseille et plus particulièrement à ARLES, ville qui est, après Toulon, la plus sinistrée du Midi de la France, estime qu'il est dans l'impossibilité absolue d'assurer de façon convenable la gestion de l'internat du collège ». Il demande en conséquence un relèvement du tarif des pensions.

Pour la première fois, des élèves assistent, à titre consultatif, à une séance du C.A. Il s'agit de Raymond GRAVIER et de Robert TEISSIER, qui représentent les classes de terminales et les premières.

René GARAGNON

(à suivre)

Reproduction, même partielle, interdite.

Les belles Arlésiennes

VUES PAR UN JEUNE TOULOUSAIN EN 1861

Jean FAYET, dit JANTOU, né aux environs de Toulouse en 1840 et décédé dans son pays natal en 1918, fut incorporé en 1861, et envoyé en Algérie. Passant par Arles, il décrit ainsi cette ville, et ses charmantes habitantes :

« La campagne est magnifique et elle fait un très grand commerce avec Marseille par sa navigation sur le fleuve. Arles, sous-préfecture, coupée en deux par le Rhône, paraît très belle aussi et possède les ruines d'un beau théâtre. Les femmes de ce pays passent pour les plus belles de France. Nous n'aurons pas de la peine à le croire, car avec nos yeux de vingt ans, nous pûmes les fixer et les admirer en même temps. Coiffées d'un bonnet noir sur le sommet de la tête et d'une grande dentelle dans le bas, les Arlésiennes réunissent la beauté des Créoles par la taille et le physique, des yeux noirs, ainsi que la chevelure brûlée légèrement, ce qui met un charme de plus. Elles peuvent rivaliser avec toutes nos plus belles contrées de France... »

La naïveté du style, le rédacteur de ces lignes étant un simple fils de paysan, sans instruction particulière, la spontanéité de ses impressions, ses yeux de vingt ans enfin, comme il le dit, donnent à ces lignes, à ce témoignage, d'autant plus de valeur. Ajoutons-le à notre florilège...

Communiqué par M. Marcel CARRIÈRES

Reneissenço

PANTAI EN CAMARGO

is ami de la Clapouiro

Camargo de moun cor, amire ta splendeur ;
Quand dins lou calabrun, pouncharan lis estello
Lou verd di tamaris, lou blu di saladello
Dins leu soulèu couchant, jougneran si coulour.

Meravihouso niue, de bèuta, de douçour
Fai un mounde irreau de terre tentarello !
Sus l'estranjo piano à chasqu'aubo nouvello
Lis aucèu sus l'estang vènon canta l'amour.

Bressa pèr lou Rousau ai fa un dous pantai
E leu cor esmougu dins leu jour que s'en vai
Lou clouchié di santo, esvalis sa capello

Alor, tout pensatièu, au païs de la sau
En alucant leu ceù, ai vist eilamoundaut
Gardian, bioù e chivau au mitan dis estello.

Julian MOUSSET

Saint-Martin-de-Crau

Diplouma pèr l'Eissame à Seloun de Prouvenço en 1978

PROVERBES ET DICTONS PROVENÇAUX

- | | |
|--------------------------------|---|
| — Quand l'auro boufo fau venta | — Quand le vent souffle il faut vanner |
| — Auro caudo à la co bianco | — Le vent chaud (du Sud) a la queue blanche (il amène des nuages ou la neige en montagne) |
| — Se Febrié noun febrejo | — S'il ne fait pas chaud en février |
| Touti li mes de l'an aurejo | — S'il ne fait pas froid en février, Il fait du vent toute l'année. |

Renaissance

RÊVE EN CAMARGUE

Aux Amis de la « Clapouiro » (*)

Camargue de mon cœur, j'admire ta splendeur ;
Quand dans le crépuscule pointeront les étoiles
Le vert des tamaris, le bleu des saladelles
Dans le soleil couchant uniront leurs couleurs.

Nuit merveilleuse, de beauté, de douceur
Cela crée un monde irréel de terre envoûtante !
Sur l'étrange plaine à chaque aube nouvelle
Les oiseaux sur l'étang viennent chanter l'amour.

Bercé par le vent du Rhône j'ai fait un doux rêve
Et le cœur ému dans le jour qui s'en va
J'ai vu disparaître le clocher de l'église des Saintes

Alors, tout songeur au pays du sel
En regardant le ciel, j'ai vu tout là-haut
Gardians, taureaux et chevaux au milieu des étoiles.

Julien MOUSSET

Saint-Martin de Crau

Diplômé par l'Eissame à Salon de Provence en 1978.

(*) Association provençale.

PROVERBES ET DICTONS PROVENÇAUX

— Lou mistrau emé la Durènço
Gaston la mita de Prouvenço

— Le mistral et la Durance
Gâtent la moitié de la Provence

— La biso e lou couquin
Soun toujours leva matin

— Le vent du Nord et le fripon
Sont toujours levés de bonne
heure

Les grandes pages de l'histoire d'Arles en Provence

TITRE – III

Du Royaume d'Arles à l'Union de la Provence à la couronne de France

Datation	ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1145	<p style="text-align: center;">Chapitre II. — Arles et la Provence à l'heure Catalane</p> <p>CONSTANCE, comtesse de Toulouse, vient à Arles en médiatrice entre le comte de Provence son neveu, et le comte des Baux.</p> <p>-----</p> <p>À l'essor économique et démographique de cette époque correspond un renouveau des villes. Cette transformation des agglomérations urbaines se caractérise par l'adjonction de nouveaux bourgs au centre des anciennes cités. À Arles au nord de la ville naît un quartier neuf qui d'ailleurs est aux mains des seigneurs des Baux, rivaux des Porcelets qui règnent sur le Bourg-Vieux.</p> <p>-----</p>
1146	<p>Les Hospitaliers de SAINT-JEAN de Jérusalem constituent à Arles un Chapitre qui rassemble les frères de Trinquetaille et de Saint-Gilles. Ils recevront par la suite de nombreuses terres et bénéfices qui leur conféreront d'importants privilèges</p> <p>— L'empereur CONRAD III vient à Arles. Il donne à l'archevêque RAIMOND de MONTREDON ainsi qu'à RAYMOND des Baux, le droit de battre monnaie, droit partagé déjà par le comte de Provence.</p> <p>— Il confirme en outre à titre de fief impérial tous les biens d'ÉTIENNETTE et reconnaît les privilèges s'y rattachant.</p>

<p style="text-align: center;">ÉVÉNEMENTS EN FRANCE ET EN EUROPE ET événements très importants extérieurs à l'Europe</p>	<p style="text-align: center;">Monuments Arts et Littérature</p>
<p>— 1145. - Départ de LOUIS VII en croisade. Pendant son absence SUGER exerce la régence du Royaume.</p> <p>-----</p> <p>C'est à cette époque qu'on peut dater le début de ce qu'on a appelé « la croisade des cathédrales ». Elle prendra fin vers 1350.</p> <p>Cette vague de construction est liée à la renaissance des villes où les succès du commerce, la puissance de la bourgeoisie et les libertés urbaines apportent une prospérité dont bénéficie l'Église, sous forme de dons et de legs.</p> <p>Par ailleurs, les chapitres jouent un rôle financier important dans l'ouverture de ces grands chantiers.</p> <p>Pendant cette période, la France va édifier 80 cathédrales, 500 grandes églises et quelques dizaines de milliers d'églises paroissiales. Ces constructions ont nécessité l'extraction de plusieurs millions de tonnes de pierre (plus que dans l'ancienne Égypte).</p> <p>Les fondations ont parfois une profondeur de 10 mètres (niveau moyen des stations de métro parisien)</p> <p>La hauteur de ces édifices est considérable. Dans le chœur de la cathédrale de Beauvais, on pourrait élever un immeuble de 14 étages. La flèche de Chartres (105 mètres) a la taille d'un gratte-ciel de 30 étages et celle de Strasbourg (142 mètres) d'un gratte-ciel de 40 étages.</p>	<p>1145 — Construction du clocher sud de la cathédrale de Chartres.</p> <p>-----</p> <p>Alors qu'aux X^e et XI^e siècles la pensée médiévale s'exprime dans la fresque, l'orfèvrerie et la miniature, au XII^e siècle apparaît la sculpture monumentale qui devient la grande technique d'expression religieuse. Il y aura 1200 sculptures dans la cathédrale de Paris et 3000 dans la cathédrale de Reims.</p> <p>-----</p> <p>1146 — Fondation de l'Abbaye de Thoronet.</p>

Datation	<p style="text-align: center;">ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN</p>
1147	<p>Les troupes du comte de Provence aidées par les Catalans remportent des succès à Tarascon, Digne et Seyne et ravagent les possessions de RAYMOND des Baux.</p> <p>Ces victoires rallient à RAYMOND BÉRENGER et à son tuteur un certain nombre de seigneurs provençaux dissidents qui leur prêtent allégeance et hommage.</p>
1148	<p>Le roi d'Aragon et comte de Barcelone, oncle de RAYMOND BÉRENGER intervient personnellement en Provence et oblige RAYMOND des Baux à prêter serment de fidélité à son neveu et à renoncer à ses droits sur la Provence du chef de son épouse ÉTIENNETTE et de son inféodation à CONRAD III.</p>
1149	<p>RAYMOND des Baux meurt en allant à Barcelone.</p> <p>Le roi d'Aragon doit revenir à Arles pour négocier définitivement avec la maison des Baux.</p>
1150	<p>La paix est signée à Arles, le 1^{er} septembre, entre les quatre fils d'ÉTIENNETTE, le roi d'Aragon et son neveu le comte de Provence La maison des Baux fait sa soumission et renonce à ses droits sur la Provence. Elle conserve ses terres et son château de Trinquetaille ; mais elle n'a d'autres poids et mesures que ceux du comte de Provence et ceux de l'archevêque. Par ailleurs, il est interdit à tous navires de mer transportant des pèlerins ou des étrangers d'aborder à Trinquetaille.</p> <p>Un texte de cette année atteste de l'existence des Consuls à Tarascon.</p>

**ÉVÉNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

1147. - ALPHONSE de Portugal s'empare de Lisbonne et en fait sa capitale.

Le fils de CONRAD, HENRI, âgé de 10 ans est élu roi.

L'armée de CONRAD défaite par les Turcs se replie à Constantinople.

Fondation de la ville de Moscou.

1148. - LOUIS VII et CONRAD échouent devant Damas et Ascalon et renoncent à la reconquête d'Edesse.

1149. - Retour en France de LOUIS VII. SUGER meurt un peu plus tard.

Retour en Allemagne de l'empereur CONRAD.

La construction des cathédrales correspond à une poussée de la foi chrétienne et notamment de la dévotion mariale. La plupart des cathédrales sont sous le vocable de Notre-Dame.

Au Moyen Âge il y a, en moyenne, en France, une église pour 200 habitants.

Dans les grandes villes, les cathédrales correspondent au besoin d'expression religieuse de toute une population.

La cathédrale d'Amiens a une surface de 7700 m² et peut contenir 10 000 personnes (toute la population de la ville à cette époque).

1148 — Fondation de l'abbaye de Senanque par des moines cisterciens venus du Vivarais. Elle sera incendiée quatre siècles plus tard par les Vaudois qui pendront les moines.

Construction du monastère de Ganagobie (au sud de Sisteron) par les Bénédictins. Il sera restauré fin XIX^e siècle par des Bénédictins de Ste Madeleine de Marseille.

À l'école de Chartres THIERRY et GUILLAUME de CONCHES développent les théories physiques d'ARISTOTE.

Construction à Montmajour de la chapelle Ste CROIX et début de construction de l'église Notre-Dame (inachevée) et du cloître roman.

Après l'école du Caire où au X^e siècle avaient été complétés les travaux de Ptolémée sur l'Almageste, Fez et Marrakech ouvrent également des écoles célèbres où sont poursuivis d'importants travaux en astronomie et mathématiques.

— 1150 — Le savant arabe ALPETRAGE observe l'obliquité de l'écliptique et propose un nouveau système du monde se rapprochant de l'héliocentrisme d'ARISTARQUE de Samos qui le premier avait affirmé que la terre tourne autour du soleil et sur son axe.

Datation	ÉVÉNEMENTS EN ARLES ET DANS LE MIDI MÉDITERRANÉEN ET LANGUEDOCIEN
1150	<p>Parution des premiers statuts d'organisation de la République d'Arles. La municipalité est aux mains d'une oligarchie bourgeoise. En dehors de la gestion des affaires communales les consuls ont des prérogatives judiciaires. Ils président à la rédaction des actes notariés auxquels ils apposent le sceau de la ville. Nommés chaque année ils reçoivent l'investiture de l'archevêque. À côté des consuls, le clavaire perçoit les amendes et le sous-clavaire fait fonction de juge de police.</p>
1151	<hr/> <p>— Une charte accorde à cette date aux Arlésiens un droit de pacage en Crau moyennant une redevance à l'archevêque et au comte de Provence.</p> <p>— Le vicomte BERNARD ATTON autorise la première foire à Nîmes. D'autres foires se créent à Béziers et Carcassonne.</p> <hr/>
1152	<p>29 septembre — Transfert dans la cathédrale SAINT-ÉTIENNE des reliques de ce saint et des restes de SAINT-TROPHIME, précédemment déposés dans l'église SAINT-HONORAT des Alyscamps, en présence de l'archevêque RAYMOND de MONTREDON, du comte de Toulouse et des consuls d'Arles.</p> <hr/>
1154	<p>FRÉDÉRIC BARBEROUSSE prend la ville d'Arles sous sa protection et confirme à l'archevêque les droits et privilèges de l'Église d'Arles.</p>
1155	<p>HUGUES des BAUX obtient de FRÉDÉRIC BARBEROUSSE confirmation de son investiture sur le comté de Provence. Il est soutenu par des Arlésiens et par son cousin le comte de Toulouse.</p> <p>— Un texte de cette année signale l'existence de consuls à Grasse.</p>

**ÉVÉNEMENTS
EN FRANCE ET EN EUROPE ET
évènements très importants extérieurs à
l'Europe**

**Monuments
Arts
et Littérature**

1152. - 15 février - CONRAD III meurt au château de Lautrec et est inhumé à Bamberg. 4 mars - Son neveu FRÉDÉRIC III BARBEROUSSE est couronné empereur à AIX-LA-CHAPELLE. Mars - LOUIS VII fait annuler son mariage avec ALIÉNOR mais doit renoncer à tout droit sur le patrimoine de celle-ci qui comprenait la Guyenne, la Gascogne, le Limousin, le Périgord et la suzeraineté sur l'Auvergne et le comte de Toulouse.

Deux mois plus tard, ALIÉNOR épouse HENRI d'ANJOU PLANTAGENET.

1153. - Juin - FRÉDÉRIC BARBEROUSSE confirme solennellement à Worms, les privilèges de l'Église arlésienne.
Mort de SAINT-BERNARD.

1154. - Mort d'ÉTIENNE de BLOIS, roi d'Angleterre - HENRI II Plantagenet, fils de Mathilde, lui succède et est couronné à Noël à Westminster.

En se séparant d'ALIÉNOR, LOUIS VII a perdu l'administration directe de toutes les terres situées entre le Berry et le golfe de Gascogne. Il ne possède plus que le Laonnais, l'Île de France, l'Orléanais et la moitié du Berry.
Par contre Henri Plantagenet, outre l'Anjou et la Normandie, se trouve à la tête d'un immense État allant de l'embouchure de la Bresle à celle de l'Adour. La lutte franco-anglaise va commencer.

1150 — Reconstruction de la cathédrale de Marseille déjà reconstruite en 1040, époque où elle avait pris le nom de N. DAME la MAJOR.

1150/1175 — Reconstruction de l'église ST HONORAT d'ARLES.

L'église St Jean de Moustiers d'Arles construite sous le patronat de ST CÉSAIRE est rebâtie.

1150 — Début de construction de la cathédrale romane et du cloître de Vaison.

1151 — Début de construction de la cathédrale de Noyon.

Dans la seconde moitié de ce siècle est composé un second cycle de légendes relatives à CHARLEMAGNE - La geste du roi - Les vitraux de la cathédrale de CHARTRES racontent les campagnes de l'empereur contre les Arabes.

Début de construction du portail richement décoré ajouté à la façade occidentale de la cathédrale SAINT-TROPHIME d'Arles.

Construction du fameux Krak des chevaliers en Palestine.

Les mendiants de la Charité d'Arles (1721-1731)

ÉTUDE D'UN GROUPE EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ

Le 8 décembre 1641, à la suite des villes voisines de Marseille et d'Aix, la ville d'Arles se dote d'un hôpital général. Ces trois villes devançant ainsi toutes mesures qui, émanant du pouvoir central, leur en imposeraient la construction. La première ordonnance qui oblige les communautés et les bourgs du royaume à élever un hôpital général à l'intérieur de leurs murs date en effet de juin 1662.

Ces établissements sont destinés à enfermer, nourrir et loger les pauvres mendiants invalides suivant les propres termes employés par Louis XIV dans une de ses déclarations.

L'idée que les pauvres doivent être séparés de la société apparaît dans la seconde moitié du XVI^e siècle et se développe au XVII^e. La pratique de l'enfermement va prendre tout au long de ce siècle, et notamment sous Louis XIV une ampleur considérable, jusqu'à devenir pratiquement la seule forme de politique officielle d'assistance.

Pour répondre à ce besoin d'enfermer les pauvres, des établissements spécialisés se multiplient partout en France.

L'enfermement se justifie par un changement d'attitude à l'égard du pauvre. Considéré pendant tout le Moyen Âge comme un être utile à la société en tant que moyen de sanctification pour celui qui veut le secourir par ses aumônes, ses dons ou ses legs, le mendiant apparaît sous le règne de Louis XIII et de ses successeurs, comme un être nuisible à l'ordre établi. Mais des mobiles mercantilistes, moraux et religieux contribuent à faire des hôpitaux généraux non seulement des lieux de détention mais aussi de rééducation des pauvres, par le travail, les exercices religieux et des règles de vie d'une grande sévérité afin de leur permettre une réinsertion sociale.

Cette modification de comportement à l'égard de la pauvreté qui aboutit à la pratique de l'enfermement est due au caractère obsédant de la misère dans l'Europe du XVII^e siècle.

Pour preuve ce désolant exposé de la situation dans la ville d'Arles qui date de 1651 :

« Chacun expérimente tous les jours une grande importunité des pauvres dans les églises, qui est si fréquente, que à peine peut-on dire un Pater et un Ave tout de suite, sans être interrompu plusieurs fois : car les pauvres y font un si grand bruit par leurs demandes si souvent réitérées aux personnes qui prient Dieu, que souventes fois les prestres qui célèbrent la sainte messe et les

confesseurs qui sont aux confessionnaires en sont notoirement troublés et inquiétés. Cette procédure desdits pauvres s'entend encore par toute la ville, tant aux portes des maisons, places publiques, que boutiques de marchands et autres lieux de la ville, en sorte qu'on n'y saurait faire un paiement de cinq sols que on ne soit entouré d'une grande quantité de pauvres qui demandent l'aumône avec une grande témérité et indiscrétion. » (1)

Certes, à cette date, la première pierre de l'hôpital général d'Arles est déjà posée mais des difficultés financières n'en ont pas permis l'achèvement.

Ce n'est qu'après la publication de petits imprimés qui résument les avantages d'une maison de la charité et dont le texte ci-dessus est extrait, que les dons affluent et que la construction peut enfin s'achever.

Le 1^{er} avril 1661, une lettre adressée à l'archevêché constate que tout est prêt. Après l'approbation du roi par l'intermédiaire du parlement d'Aix et celle de l'archevêque, vient la consécration de Rome le 3 janvier 1662. Le pape Alexandre VII établit par une bulle une confrérie sous le titre de Saint Joseph dans la chapelle de la Charité et lui accorde privilèges et indulgences. L'œuvre ainsi consolidée reçoit en décembre 1662 des lettres patentes de Louis XIV dans lesquelles le roi, après avoir dit qu'il prend la fondation sous sa protection, ajoute : « Voulons que son nom soit MAISON DE LA CHARITÉ D'ARLES, que l'inscription en soit mise sur le portail de la maison. »

Les pauvres recueillis par l'hôpital seront promptement mis au travail sur la demande du souverain. Dès 1662, les filles de la maison travaillent aux laines des cardeurs ou bien filent le chanvre pour faire le linge de la maison, les garçons sont occupés à faire des bas et des bonnets.

Les lettres patentes de Louis XIV interdisent aussi la mendicité dans la ville sous des peines très sévères et indirectement l'aumône manuelle qui constituera toujours un des obstacles majeurs de la politique de l'enfermement en détournant les dons des hôpitaux pour les distribuer aux pauvres eux-mêmes. Les lettres contiennent enfin de longs et minutieux détails sur le gouvernement de l'hospice.

Créée vingt ans plus tôt sur l'initiative de notables émus par une misère de plus en plus criante, la Charité d'Arles est très rapidement reprise en main par le pouvoir royal et sera en tout point identique aux autres hôpitaux généraux du royaume.

(1) Motifs pour bastir dans la ville d'Arles une maison de charité dans Bonnemant Communautés 1. 283 cités par E. Fassin les années calamiteuses de l'histoire d'Arles.

En ce qui concerne le financement tout d'abord, l'examen des livres de compte nous révèle que l'hospice fonctionne en grande partie à l'aide de libéralités privées. Quant au règlement de la maison, il s'inspire de modèles déjà existants comme ceux de la Charité d'Aix, de Marseille ou d'Avignon qui eux-mêmes ont pris modèle sur l'hôpital général de Paris fondé en 1656 et qui sert de prototype pour toute la France.

Le fonctionnement des hôpitaux généraux est donc bien connu, la lumière est également faite sur la vie qu'y mènent les pauvres grâce aux règlements qui ont été imprimés, le plus souvent dans le but de faire connaître aux généreux donateurs l'existence de travail et de prières des pauvres dans ces institutions qu'ils financent.

Mais nous savons très peu de choses sur les pauvres eux-mêmes : qui sont-ils en fait ? Des mendiants, des vagabonds professionnels, des fainéants qui au lieu de travailler préfèrent quémander dans les rues sous les porches des églises ou aux portes des maisons leur pitance ? Ceci n'est que l'image officielle destinée à justifier l'enfermement.

Mettre ces gueux au travail dans des établissements spécialisés, c'est agir plus charitablement que leur donner l'aumône manuelle. On leur assure en même temps le salut en les détournant d'une vie dissolue hors des sacrements et des commandements de l'église.

Mais ces hommes, ces femmes, ces enfants venant eux-mêmes se présenter à l'hôpital ou amenés par les archers des pauvres sont bien autre chose que cela. Heureusement, des registres d'entrées et de sorties sont tenus par les administrateurs. Ces registres sans être d'une grande éloquence nous fournissent cependant des renseignements d'un certain intérêt.

La direction composée de douze recteurs, nomme deux d'entre eux afin qu'ils établissent le signalement des mendiants entrants. Tous les pauvres sont visités après leur admission de manière à transférer les malades à l'Hôtel Dieu. Ainsi nous avons des renseignements assez nombreux d'ordre physique, mais aussi grâce à l'enquête, nous connaissons leur lieu d'origine et leur âge. Enfin, la date de leur entrée volontaire ou de leur arrestation par les archers et celle de leur sortie.

Malgré une existence de plus d'un siècle, il ne reste dans les archives de l'hôpital de la Charité d'Arles qu'un exemplaire de chacun de ces deux registres. Ils ont heureusement pour eux de s'étendre sur une période assez longue.

Le registre des entrées va de septembre 1724 à décembre 1732. Durant ce laps de temps, on enregistre 957 entrées. Cela donne une base suffisamment large pour permettre une étude. Le registre des sorties quant à lui s'arrête en 1729, mais il ne présente guère d'intérêt étant donné que nous retrouvons les mêmes personnages que dans le premier.

Venant compléter ces deux documents, un troisième registre recouvrant lui aussi les années 1724-1731, concerne l'engagement des mendiants de demeurer leur vie durant dans la maison pour y travailler.

Tous ceux qui entrent à l'hôpital ne se voient pas systématiquement obligés de souscrire à la déclaration qui logiquement les soumet leur vie entière aux ordres des directeurs de la Charité. D'ailleurs, les formulaires d'engagement indiquent que toute incartade au règlement sera punie corporellement et que la désertion sera passible des galères. Seuls les adultes, hommes ou femmes valides capables de fournir une quantité appréciable de travail sont quelquefois contraints. Ce système d'engagement à vie au service de l'hôpital doit donner des résultats forts médiocres sur le plan rentabilité, aussi n'est-il appliqué que très rarement.

Le troisième registre contient seulement 56 formulaires d'engagement qui sont remplis, ce qui est fort dommage car ils nous fournissent deux précieux renseignements supplémentaires sur les pauvres enfermés : leur métier et leur capacité dans le domaine de l'écriture grâce aux signatures qui doivent obligatoirement accompagner chaque formulaire.

Myriam MARTINEZ *

(à suivre)

* Myriam Martinez est Arlésienne. Ancienne élève du collège Frédéric Mistral, elle est étudiante à la Faculté des Lettres d'Aix. Licenciée d'histoire, elle vient de réussir avec mention « Très bien » sa maîtrise sur le sujet suivant « Structures agraires et vie sociale dans une communauté villageoise du Bas-Languedoc au XVIII^e siècle : Fourques ». Elle prépare actuellement l'agrégation d'histoire.

Le B.-D.-R. — Ce petit train

(suite et fin)

Nous avons assisté à la naissance de notre petit train et suivi sa vie jusqu'aux années précédant la Dernière Guerre mondiale.

Comme chacun, il a souffert au cours de cette rude épreuve, il était très faible à la Libération mais persuadé de la nécessité de l'effort qui l'attendait pour réaliser l'espoir qu'il portait en lui.

C'est à juste raison que les transporteurs routiers, avec leur souplesse d'adaptation, ont obtenu sur de petits parcours la faveur du public. Je souhaiterais relire un jour sur ce bulletin, l'adieu touchant de Marie Mauron au dernier train de voyageurs de Saint-Rémy.

En 1948, des trolleybus remplaçaient les tramways électriques sur la ligne d'Aix - Marseille et en 1965 des autocars remplaçaient le trolley, ce qui permettait d'utiliser l'autoroute pour des liaisons directes et plus rapides en même temps que pouvaient se créer des lignes annexes, des transports d'enfants et des services d'excursion.

En présence d'une concurrence routière acharnée au cours des années suivant la Libération, le réseau National (S.N.C.F.) devait adapter sa politique des transports :

- Rapidité des transports et en certains cas garantie des délais d'acheminement.
- Garantie de la conservation et du bon état de la marchandise par l'utilisation de wagons mieux adaptés aux différents chargements wagons réfrigérés pour les denrées périssables.
- Réaliser un maximum de charge par wagon.
- Consentir des facilités pour des envois de marchandises susceptibles de constituer un convoi complet de l'ordre de 1000 T et plus.
- Mise à disposition des wagons au point même où les manutentions sont effectuées à l'intérieur des entreprises par la création d'embranchements particuliers.

Le petit train devait s'adapter ou disparaître... il s'est adapté.

(*) C.F. bulletin n° 30 page 17.

Il fallait adapter la voie ferrée aux nouvelles conditions de charge en remplaçant les petits rails de fer par des rails d'acier de huit mètres, changer les traverses de bois, monter l'ensemble sur ballast, rectifier les courbes et le profil de la voie, procéder au bourrage mécanique des traverses, mettre en place des dispositifs de sécurité pour l'acheminement des matières inflammables, assurer la protection des passages à niveau rendus dangereux avec l'augmentation de la circulation sur route, ouvrir des embranchements accédant aux entreprises privées.

Il fallait remplacer les locomotives vétustes et à bout de souffle par des engins répondant aux nouvelles conditions de tonnage et, pour le cas extrême de l'acheminement de lourds convois de produits pétroliers, louer d'énormes locomotives à vapeur de 2300 CV à la SNCF.

Au cours des années suivant 1958, la Régie put mettre en service un parc de 13 engins de traction diesel-électrique de 200 à 1200 CV.

En même temps que ces modernisations, la Régie cessait l'exploitation des tronçons de ligne inutiles pour ne conserver que les lignes de chemin de fer ci-dessous :

- Ligne de Barbentane à Plan d'Orgon.
- Ligne de Tarascon à Saint-Rémy.
- Ligne d'Arles à Fontvieille.
- Ligne de Pas des Lanciers à La Mède.
- Ligne de La Ciotat.

Chacune de ces lignes a conservé et renforcé l'originalité de ses transports.

Ligne de Barbentane — Avec les mises en marche de six dessertes journalières essentiellement constituées de fruits et légumes, la ligne assure la correspondance des services rapides SNCF pour tous les points de France et d'Europe.

Quinze embranchements particuliers accèdent directement aux points de chargements (souvent des chambres froides) de diverses sociétés d'expédition, coopératives et sociétés d'intérêts collectifs agricoles.

Ligne de Tarascon — La faible importance du tonnage mettant en cause l'existence même de la ligne, usagers et municipalité garantissent une recette minimale correspondante à 5000 T. de transport afin de s'assurer du maintien de la liaison ferroviaire entre Saint-Rémy et le réseau national.

Ligne d'Arles — Le tonnage de cette ligne est réalisé par les six embranchements particuliers se situant entre la gare d'Arles et le Vigueirat. À noter les envois spectaculaires des pièces de chaudronnerie effectuées par les Constructions métalliques de Provence. La Marine nationale participe à l'entretien de la voie ferrée sur le tronçon au-delà du Vigueirat jusqu'à son dépôt de Fontvieille Carrières.

C'est avec un profond souci de la protection des sites qu'il apparaîtrait souhaitable qu'une voie ferrée incorporée au relief naturel aille prendre charge des bauxites au point même d'extraction. Extraction contestée avec raison par les Amis des Alpilles dont la vigilance ne doit pas s'éteindre. En présence d'une éventuelle progression de l'exploitation, il semblerait préférable d'acheminer ce minerai en un ou deux convois journaliers de 1000 T. plutôt que d'envisager une procession de camions laissant les traces indélébiles que l'on peut voir sur les routes à proximité de Brignoles alors que le parcours de Brignoles à Gardanne par voie ferrée ne laisse aucune trace.

La ligne de Pas des Lanciers transporte annuellement environ un million et demi de tonnes de produits pétroliers par trains de 1000 T. et plus.

Ligne de La Ciotat — La construction d'énormes bateaux pétroliers a fait des chantiers navals un grand utilisateur de tôles. Malheureusement la voie ferrée, devant traverser la ville et longer le port, crée de considérables perturbations dans la circulation routière. C'est une des raisons qui ne permet pas au chemin de fer de satisfaire aux besoins de cet embranché.

Arrêtons cette histoire au seuil de la crise économique actuelle afin de nous laisser un recul suffisant pour juger de la nouvelle situation.

F. FABRE.

COMITÉ DE PARRAINAGE

Président d'Honneur M^e Pierre FASSIN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIÈRES

Henri AUBANEL - André CASTELOT

BUREAU :

Président : M. René VENTURE

Vice-présidents : M. André VAILHEN

M. Maurice BAILLY

Secrétaire Générale : Madame FERRARI

Secrétaire adjoint : Madame BOISSIER

Trésorier : M. François POTTIER

Archiviste : M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme FERRARI

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN : 20 F.

Les Amis du Vieil Arles, BP 30 — 13633 ARLES — CCP 4439-15 Marseille



Dépôt légal 2^e trimestre 1979 - Imp, l'Homme de Bronze, Arles
Directeur de la publication : M. Venture